



St-Priest.info n°16

Juillet 2025

Un budget maîtrisé

L'exercice budgétaire 2024 fait apparaître un excédent reporté, situé dans la moyenne des années précédentes, à environ 235 000 €, permettant d'envisager avec sérénité les travaux à venir présentés dans le Saint-Priest.Info n°15. Je tiens à remercier ici le travail de Maryline Gibert, conseillère déléguée aux finances qui suit tous les dossiers budgétaires, chaque semaine.

L'été rime à Saint-Priest avec « fête du village ». Le comité des fêtes s'est vu renforcé de plusieurs jeunes, très investis, et le programme de cette année est alléchant où vous trouverez sûrement un moment intéressant. Ne manquez pas ces instants de convivialité rassemblant habitants, nouveaux et anciens, vacanciers et visiteurs.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bel été.

Dominique Cazorla

Informations pratiques

• État Civil

Naissance :

Antonin DEFOND Né le 4 mars 2025 A Roanne
Mathélyo KLUCZNY Né le 22 mars 2025 A Thiers

Mariage :

Mme LAFAY Clotilde
Et M. NESME-BERTRAND Mathieu Le 2 mai 2025 A Saint-Priest-La-Prugne

Décès :

Mme CHAMORET Paulette Le 11 mai 2025 A Roanne

• Budget 2024

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
résultat reporté	69376,57			230404,25
opérations	212			
exercice	984,82	165897,77	383 242,19	495839,08
total	282361,39	165897,77	383 242,19	726243,33
résultat de				
clôture		-116463,62		343 001,14
RAR	21170,99	30000		
		-107634,61		343 001,14

AFFECTATION RESULTAT

RESULTAT DE L'EXERCICE	343 001,14
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION INVESTISSEMENT	107 634,61
EXCEDENT REPORTE	235 366,53

- **Taux des taxes**

Encore cette année, pas d'augmentation des taux des taxes :

	Taux votés en 2024	Taux votés en 2025
Taxe foncière bâtie	20.25 %	20.25 %
Taxe foncière non bâtie	28.95 %	28.95 %
Taxe d'habitation	9.89 %	9.89 %
Cotisation foncière des entreprises	16.81 %	16.81 %

- **Remontée de compétences eau potable et assainissement**

Vu la loi NOTRe, du 7 août 2015, faisant remonter ces compétences au niveau intercommunal, vu la loi du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement », le conseil communautaire du Pays d'Urfé a voté le 26 juin 2025 la modification de ses statuts pour prendre la compétence « assainissement » au 1^{er} janvier 2026. Les communes devront se prononcer sur cette modification dans un délai de trois mois, soit en septembre.

Pour la remontée de compétence « eau potable », le calendrier est moins serré.

A notre niveau, pour les deux compétences, la réflexion doit prendre en compte le coût réel des services comprenant l'entretien et le renouvellement des ouvrages, la sécurisation de la ressource en eau contrainte entre des précipitations annuelles plus faibles et une consommation en augmentation surtout en été, la résorption des fuites, l'amélioration de la qualité de l'eau dans le respect de normes de plus en plus exigeantes, le respect des préconisations des schémas directeurs, la mise en séparatif pour les eaux usées et pluviales, la qualification et la rémunération des agents. Des travaux conséquents sont à envisager. Cela entraînera nécessairement une augmentation des tarifs, mais celle-ci sera progressive et modérée grâce à la possibilité conservée d'un apport du budget général comme c'est le cas actuellement.

- **Changement d'abonnés au service de l'eau et de l'assainissement**

Pensez bien à relever l'index du compteur en quittant un logement et à signaler votre départ au SIVOM (ou à la commune) et éventuellement à demander la fermeture du compteur s'il n'y a pas de successeur.

Pour les nouveaux habitants, pensez à signaler votre arrivée, à relever l'index du compteur et à contacter le SIVOM, 2 rue de Vichy, ouvert les jeudis et vendredi. Téléphone : 04 77 62 98 78.

En cas de vente, un contrôle des raccordements au système d'assainissement (collectif ou individuel) est désormais exigé. Coût : 120 €.

- **Vigilance par rapport à la consommation de l'eau**

Nous constatons tous que le niveau de précipitations ces derniers mois est très faible. Aussi, le département de la Loire est en situation de « vigilance » : chacun comprendra donc qu'il faut être très économe actuellement dans l'usage de la ressource en eau.

Services communaux

- **Cimetière communal**

Afin d'éviter de porter les récipients d'arrosage sur une longue distance, un robinet d'eau est désormais disponible dans la deuxième moitié du cimetière, le long du mur du côté de l'école.

- **A l'école**

Cette année, les élèves de nos deux classes du regroupement pédagogique avec La Tuilière ont, dans le cadre de leurs activités scolaires, bénéficié d'activités motivantes, en particulier les séances d'apprentissage de la natation et le voyage de découverte de 4 jours dans le Périgord (Lascaux, descente en gabare sur la Dordogne, après-midi contes...), financés par l'Association des Parents d'Elèves et la municipalité, afin de réduire le coût demandé aux familles.



Cette année scolaire était la dernière pour Nicole, chargée de l'assistance à la classe maternelle ainsi que du ménage des classes et de la mairie. En effet, elle a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Depuis février 2010, elle a assuré toutes ses tâches avec une conscience professionnelle sans faille.

C'est Madame Koralie Renaud, titulaire du CAP petite enfance et ayant déjà une bonne expérience en classe maternelle, qui lui succèdera à la rentrée. Nous lui souhaitons la bienvenue.

- **Bibliothèque**

Venez faire provision de romans, de policiers, de documentaires, de livres enregistrés ainsi que d'albums pour les plus jeunes. L'inscription est gratuite.

C'est ouvert pendant tout l'été, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Jusqu'au 30 août, ne manquez pas l'exposition « Saint-Priest-la-Prugne pendant la Seconde Guerre Mondiale » qui illustre le courage dont ont fait preuve les générations précédentes.

EXPOSITION D'AUTOMNE : HARRY POTTER

D'octobre à décembre, plongez dans l'univers du jeune sorcier.

Le samedi 19 juillet, après-midi de la fête patronale, vous pourrez fabriquer votre baguette magique lors d'un atelier créatif. Seront aussi proposés des jeux de société ainsi qu'un concours de Mølky.



Fête du livre jeunesse en Pays roannais, « Les animaux et nous », Le groupe d'activités manuelles et les élèves de l'école ont illustré des expressions contenant un nom d'animal : **à découvrir sous l'abri du lavoir et sur la grille de l'école.**

Rappelons les animations de la bibliothèque qui reprendront à la rentrée : soirée jeux de société, le deuxième vendredi du mois, groupe d'activités

manuelles, le jeudi après-midi tous les quinze jours et une fois par mois, le lundi après-midi, dictée, problème, calcul mental. Nous serons heureux de vous accueillir.

- **Adhésion au SAGE**

Vu les défis actuels en matière d'énergie (aussi bien en économie dans nos bâtiments qu'en production) il est opportun de se rapprocher du SIEL et d'adhérer à son Service d'Assistance à la Gestion Énergétique (SAGE). Ainsi, la municipalité a décidé d'adhérer à cette convention pour un coût annuel de 1€ par habitant.

Projets et réalisations

- **Acquisition foncière**

- M. et Mme DEFOND Dominique souhaitant vendre leurs trois parcelles de La Motte, la commune a exercé son droit de préemption sur la parcelle constructible. La vente portant sur l'ensemble, la

commune a donc acheté également les parcelles en zone naturelle, l'ensemble représentant 2,2495 ha pour la somme de 14 000 €.

- A la suite d'une succession, trois parcelles de bois entourant le captage d'eau potable de la Fratchusse étaient à vendre, représentant une superficie de 3,6475 ha. La commune en a fait l'acquisition pour la somme de 8 500 €.

- **Vente de terrain communal**

Suite à la désaffectation et au déclassement d'un espace public situé à la Cité Tardy (ancien terrain de pétanque situé impasse de Lodève), la municipalité a consenti à la vente de ce petit bout de terrain au prix de 8 € le m² aux riverains en ayant fait la demande.

- **Équipement audio-visuel de la mairie et de la salle des fêtes**

Pour siéger dans de bonnes conditions, le conseil municipal utilise très souvent des supports visuels projetés. Nous avons donc décidé d'équiper la mairie d'un moyen de projection fixe mis à disposition à l'ensemble des associations en cas de besoin durant leurs réunions, assemblées générales... Le montant de l'achat de l'écran plasma est de 376 € HT.

Nous avons également équipé la salle des fêtes d'un écran qui a déjà servi plusieurs fois. Montant de l'équipement : 240 € HT.

- **Projet de réaménagement du stockage des résidus miniers**

Après plusieurs mois d'études techniques et de réunions de « concertation », Orano a déposé le dossier de demande d'autorisation environnementale le 30 juin. La phase d'instruction sera suivie par l'enquête publique qui représentera une étape importante dans l'information des habitants des communes de Laprugne, Lavoine et bien sûr St-Priest-la-Prugne et le recueil de leurs remarques.

- **Réparation de chaudières**

La chaudière à gaz d'un appartement de la place de la Fontaine a été remplacée (3 184 € HT). D'autre part, il y a lieu de remplacer la carte électronique sur la chaudière fioul de l'école-mairie. Montant des réparations : 859,50 € HT.

- **Travaux de voirie 2025**

Le revêtement de plusieurs tronçons de chemins communaux a été refait : le chemin des Vernes à Coppéré, une partie du chemin du Creux en descendant à Bonnevaux, une partie du chemin de la Croix du Té en direction de Perret. D'autre part, la canalisation qui récupérait les eaux de la Goutte du Ris, le trop plein du château d'eau de la Gare et les eaux pluviales au niveau de l'ancienne scierie Chabrier sous laquelle elle passait a été refaite et déplacée à l'extérieur du bâtiment.

Vie associative – Animation



- **Fête du stade**

Nous avons eu le plaisir, le dimanche 18 mai, d'organiser un pique-nique au stade (où de nouveaux arbres ont été plantés) pour accueillir les nouveaux habitants, marquer l'arrivée des beaux jours et faire connaissance dans un moment de convivialité. Nous avons pu partager le verre de l'amitié avant de prendre le pique-nique tiré du sac, suivi par des activités l'après-midi (pétanque, Mõlkky, tir à l'arc...).

- **Le Club des Aînés a fêté ses 40 ans.**

Dimanche 6 juillet, le Club avait invité les habitants à venir fêter dignement cet anniversaire à la salle des fêtes. Une centaine de personnes étaient présentes. Christian Noyer, le président actuel, entouré d'une bonne équipe, a rappelé les noms des différents présidents qui se sont succédé depuis 1985 - Christiane Archimbaud et André Pras, Jeannot Noyer, Marcel Terrenoire et Janine Bournez-Defond - ainsi que les nombreuses activités du Club au cours de ces quarante années. Merci au club pour cette initiative permettant à tous de se retrouver.



FÊTE PATRONALE DE SAINT-PIERRE-LA-PRUGNE
LE SAMEDI 19 JUILLET ET LE DIMANCHE 20 JUILLET

SAMEDI 5 JUILLET :

- Tournée des brioches chez l'habitant

SAMEDI 19 JUILLET :

- A 14h
 - concours de pétanque et de mölkky
 - jeux de société
 - ateliers créatifs (thème Harry Potter)
 - exposition à la bibliothèque (Seconde Guerre Mondiale)
- A partir de 19h : soirée GUINGUETTE
 - planches apéritives à partager
- A partir de 20h → animation musicale avec l'orchestre **MIRANDA**
- A 21h30 → retraite aux flambeaux
 - défilé d'objets roulants accompagné des majorettes **LES STARLINES** du Mayet de Montagne
- A 22h30 → feu d'artifice
- A 23h → reprise du spectacle

DIMANCHE 20 JUILLET

- A partir de 6h00 → vide-grenier : emplacement gratuit
- 12h00 → REPAS
 - adulte : entrecôte/frites/fromage/dessert => 15 €
 - enfant : steak haché/frites/fromage/dessert => 8 €

Animé par le magicien **TRISTAN MAGO**

Organisée par le comité des fêtes
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

- **Comité des fêtes**

Samedi 5 juillet, la distribution des traditionnelles brioches par les membres du comité des fêtes a lancé les préparatifs de la fête du village qui se déroulera les 19 et 20 juillet.

Au programme :

Samedi 19 juillet : place des Grumiers, concours de pétanque (inscription à partir de 14 h), concours de Mölky et animations à la bibliothèque.

En début de soirée, animation GUINGETTE avec l'orchestre MIRANDA suivi de notre habituelle retraite aux flambeaux puis le feu d'artifice.

Dimanche 20 : tôt le matin, vide grenier suivi du repas à midi avec l'animation du magicien Tristan MAGO

Au menu : entrecôte (steak)/frites - entrée - fromage - dessert (adulte, 15 € - enfants, 8 €). Petite restauration et buvette pendant toute la durée de la fête ; l'ensemble des animations se déroulera sur la place des Grumiers et ses abords.

- **Comité de la foire**

La foire se prépare dès à présent et prévoit cette année une belle animation musicale avec le groupe Avel Mor et ses mélodies celtiques.

- **Subvention 2025**

Le conseil municipal a une nouvelle fois attribué une subvention annuelle d'un montant de 150 € pour chacune des associations communales suivantes : ACCA, Amicale des Donneurs de sang, Association des Parents d'Elèves, Club des Aînés, Comité de la foire, Comité des fêtes, FNACA, Gymnastique volontaire, et la Société de pêche.

Nous avons également attribué une subvention à des associations extérieures à la commune présentant un intérêt général ou offrant des services ou des activités à des habitants de Saint-Priest : 180 € pour Les Sourires d'Urfé (interventions à l'Ehpad), 120 € pour le Football

Samedi 4 Octobre 2025

ENTRÉE & PARKING GRATUITS

37^e FOIRE de St-priest-la-prugne

150 EXPOSANTS
artisans - commerces - produits fermiers

> marché des **PRODUCTEURS D'AUTOMNE**

> Animation musicale **AVEL MOR**
Musique bretonne et irlandaise

> Exposition de champignons

> Exposition à la bibliothèque Harry Potter

REPAS foire
pot-au-feu / tripes
BUVETTE

CONTACT Organisation Comité Foire : 06 64 06 89 51 / 04 69 34 64 70

Club des Bois Noirs, pour MUSICADANSE, 150 € pour l'ADMR, pour la section des Jeunes pompiers de Laprugne, 100 € pour le Relais Transport Solidaire, pour Renaissance d'Urfé et pour la MARPA, 50 € pour l'Association Roannaise pour l'Apprentissage.

- **Barnum offert par la région**

La municipalité vous informe que la Région Auvergne Rhône-Alpes a prévu d'octroyer gratuitement un barnum de 3m x 3m aux communes qui en ont fait la demande. La convention vient d'être signée. Il sera à la disposition de l'ensemble des associations du village.

- **Atelier nature séniors**

Ils s'adressent aux personnes de plus de soixante ans, afin de rompre l'isolement et de découvrir la nature sous des aspects inexplorés. Il est possible d'être accompagné. Ce sera un temps d'échange et de partage sur un parcours d'un kilomètre dans la nature, guidé par une animatrice Nature Santé Environnement. Suivra un moment de regroupement dans la salle de la cantine qui fera office de repli en cas de mauvais temps. Nombre de participants limité à 15. **Inscription obligatoire auprès de la mairie (04 77 62 92 13) ou de la communauté de communes (04 77 65 12 24). Rendez-vous devant la mairie, le 21 juillet à 9h45. Durée : 1h 45.**

Remerciement de la commune

A Jean-Bernard et Christophe CHABRIER pour le don d'un tableau électrique permettant les raccordements pour la fête, la foire ou tout autre gros événement nécessitant une installation électrique place des Grumiers.

A M.et Mme PROSCIO, qui quittent leur maison, rue de Vichy, pour le don de différents présentoirs, bien utiles à la mairie ou à la bibliothèque.



Remerciements également au groupe de décoration de la bibliothèque qui a réalisé, à partir des troncs coupés dans une haie du stade, un petit train à fleurir et à l'équipe qui a renouvelé le fleurissement des bacs disposés dans le bourg, agrémentant ainsi le cadre de vie des habitants et des passants.



Communauté de Communes du Pays d'Urfé :

Tél : 04.77.65.12.24 – Site Web : <https://www.ccpu.fr> – Adresse électronique : contact@ccpu.fr

Secrétariat de mairie : ouvert au public le lundi de 13h30 à 17h, le mardi de 13h à 17h, le jeudi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 12h30. Tél : 04.77.62.92.13 – Adresse électronique : mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr

Pour contacter la mairie en dehors des horaires de présence, pour un motif qui ne peut être différé, merci d'utiliser uniquement le **06 62 08 03 86** et non les numéros privés du maire ou des conseillers.

Site officiel de la commune : www.mairie-saintpriestlaprugne.fr